



Mon mari ne participe en rien a notre vie de coupl

Par **Milenka**, le **14/10/2012 à 17:30**

Bonjour,
J'ai rencontré mon mari il y a 4 ans il est de nationalité marocaine.
Pour pouvoir me mettre en ménage avec lui j'ai divorcé de mon 1er mari (avec qui j'ai eu 2 enfants)
Quand mon mari est arrivé en France il était sans papiers sans argent et sans travail, grâce à notre mariage il a maintenant une carte de séjour de 10 ans un travail et de l'argent.
Mais depuis qu'il travaille il ne participe pas du tout aux frais de la maison (loyer électricité chauffage)
Merci

Par **cocotte1003**, le **14/10/2012 à 18:21**

Bonjour, vous prenez un avocat pour demander le divorce, si votre mari le refuse le juge en prendra note et au bout de 2 ans vous pourrez divorcer que votre mari le veuille ou non, cordialement